



**Commune**  
**de St Christophe en Oisans**  
Tél. : 04.76.79.53.50  
mairie@saint-christophe-en-oisans.fr

## CONVOCAION du CONSEIL MUNICIPAL

Chers Collègues,

Faute de quorum lors du Conseil du 30 Janvier 2019, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le Lundi 4 Février 2019 à 10h**  
**Salle du conseil en mairie**

### ORDRE DU JOUR : \* soumis à délibération

Nomination du secrétaire de séance.

\* - Approbation du principe de délégation de service public pour la gestion de l'exploitation et de la construction du domaine skiable des Deux Alpes ;

\* - Adoption de l'Assistance à Membre de la Fédération des Alpages de l'Isère.

- Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil municipal au Maire (délibération du 29 mars 2014).

### Questions diverses

Par avance, je vous remercie de votre présence.

Saint Christophe en Oisans,  
Le 31 janvier 2019

Le Maire,  
M. Patrick HOLLEVILLE

P.J. : Pouvoir

